
Discours du Budget 2014 du Manitoba

M^{me} Jennifer Howard
Ministre des Finances
Le 6 mars 2014

Disponible en d'autres
formats, sur demande

Manitoba 

Les documents offerts sur le site Internet www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2014 du Manitoba
- Budget 2014
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Rapports financiers
- Points saillants de l'économie du Manitoba
- Statistiques économiques

Disponible en d'autres formats, sur demande

This document is available in English on the Internet at www.gov.mb.ca/finance

Information available at that site includes:

- The 2014 Manitoba Budget Address
- Budget 2014
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
 - B Supplementary Financial Information
 - C The Manitoba Advantage
 - D Update on Fiscal Arrangements
 - E Reducing Poverty and Promoting Social Inclusion
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2015
- Tax News
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics
- Facts for Investors

Available in alternate formats upon request.



Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0380-4488

DISCOURS DU BUDGET 2014 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CRÉER DES EMPLOIS ET DES POSSIBILITÉS POUR LES JEUNES	2
ACCROÎTRE NOTRE MAIN-D'ŒUVRE.....	5
CONSTRUIRE UNE PROVINCE SOLIDE.....	7
INVESTISSEMENT DANS LES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE	11
AMÉLIORER LA VIE DES FAMILLES MANITOBAINES	13
UNE MÉTHODE DE GOUVERNEMENT ÉQUILIBRÉE ET INNOVATRICE	14
CONCLUSION	16



Introduction

Monsieur le Président, alors que je regarde dans cette chambre aujourd'hui, je vois tant de gens qui, comme moi, sont fiers de vivre au Manitoba.

Je suis née ici et j'ai choisi de faire ma vie ici. Le Manitoba m'a offert d'excellentes possibilités – de m'instruire, d'avoir un emploi intéressant qui fait changer les choses, de fonder une famille et de bâtir un avenir.

En parcourant cette province pour interroger les Manitobains et Manitobaines au sujet de leurs priorités pour ce budget, j'ai entendu bien des histoires similaires.

Certaines personnes ont vécu ici toute leur vie, profitant de tout ce que le Manitoba a à offrir.

D'autres sont parties pour étudier ou pour explorer d'autres coins du monde et ont ensuite décidé de revenir chez elles.

Des immigrants de partout dans le monde continuent d'adopter le Manitoba comme l'endroit où trouver un emploi, lancer une entreprise et créer des perspectives d'avenir pour leurs enfants.

Nous avons tous choisi le Manitoba parce que nous partageons les mêmes valeurs :

- Nous nous unissons quand nos voisins ont besoin d'aide, comme nous l'avons fait tant de fois lors d'inondations, d'incendies de forêt et d'autres catastrophes.
- Nous veillons les uns sur les autres – notre province a été la première à établir un programme de soins à domicile il y a 40 ans.
- Nous connaissons la valeur du travail et de l'entrepreneuriat – notre économie est l'une des plus solides au Canada et sa croissance est parmi les plus rapides.
- Nous savons comment nous amuser – nous profitons de nos parcs et de nos festivals et nous aimons

encourager nos équipes sportives, que ce soit à la patinoire locale, au Centre MTS, ou lorsque nous observons nos athlètes manitobains aux Jeux olympiques ou paralympiques.

- Nous aimons aussi faire une bonne affaire – nous nous attendons à ce que le gouvernement investisse judicieusement et obtienne la meilleure valeur pour notre argent, tout comme nous le faisons dans nos propres vies.

Voilà pourquoi nous choisissons le Manitoba.

Lorsque nous écoutons les résidents du Manitoba, ils nous disent qu'ils veulent que leurs enfants trouvent des possibilités alléchantes ici, afin qu'ils choisissent eux aussi le Manitoba.

Nous voulons que nos enfants obtiennent une bonne éducation, trouvent un bon emploi et soient en mesure d'acheter leur propre maison.

Toutefois, notre monde vit une période d'incertitude.

Dans ce climat d'incertitude, le Budget 2014 adopte une approche équilibrée, se concentrant sur la création de bons emplois, la croissance de notre économie et la création de possibilités pour les jeunes.

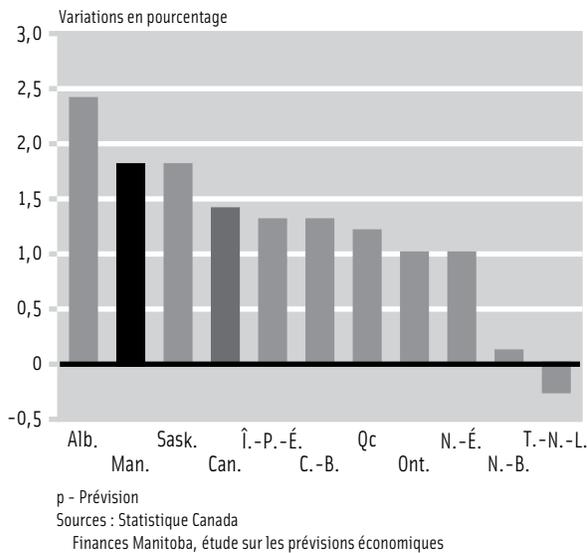
Les pays qui achètent les produits que nous cultivons et fabriquons vivent une reprise économique instable.

Le ralentissement économique mondial a duré plus longtemps et a été plus prononcé que prévu.

L'économie du Manitoba s'est mieux rétablie que la plupart, grâce au travail acharné de nos résidents et à la résistance de nos entreprises.

Il ne faut cependant pas tenir notre santé économique pour acquise.

PIB réel, croissance annuelle moyenne, de 2008 à 2013p



Dans ce climat d'incertitude, le Budget 2014 adopte une approche équilibrée, se concentrant sur la création de bons emplois, la croissance de notre économie et la création de possibilités pour les jeunes.

Cela ne serait pas possible si nous écoutions ceux qui réclament des coupures inconsidérées et l'arrêt brusque du renouvellement de l'infrastructure.

Cette approche a été adoptée dans les années 90, la dernière fois que l'économie avait les mêmes défis à relever qu'aujourd'hui. Elle n'a pas fonctionné à cette époque et ne fonctionnerait pas aujourd'hui.

Nous observons aujourd'hui que les pays qui ont choisi le chemin de l'austérité draconienne ont aggravé leur récession, laissant pour compte plus de gens et faisant reculer la reprise mondiale.

Nous choisissons un chemin différent.

Nous choisissons le chemin qui créera plus d'occasions pour nos jeunes de bâtir leur avenir ici : de meilleures écoles où les classes seront plus petites aux possibilités plus nombreuses d'apprentissage et de formation pour des carrières permanentes.

Nous choisissons le chemin qui bâtira l'infrastructure sur laquelle s'appuiera notre croissance économique : la création de bons emplois maintenant et l'établissement d'une base plus solide et compétitive pour l'avenir de notre province.

Nous choisissons le chemin qui fera du Manitoba un endroit où il fera bon vivre, en investissant dans les services de première ligne sur lesquels comptent les familles du Manitoba.

Notre plan est concentré sur ces priorités, car ce sont les priorités des Manitobains et Manitobaines.

Créer des emplois et des possibilités pour les jeunes

Les parents savent que rien n'ouvre plus de portes qu'une bonne éducation. En même temps, les dirigeants d'entreprises nous disent que leur croissance future dépend de la formation d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés.

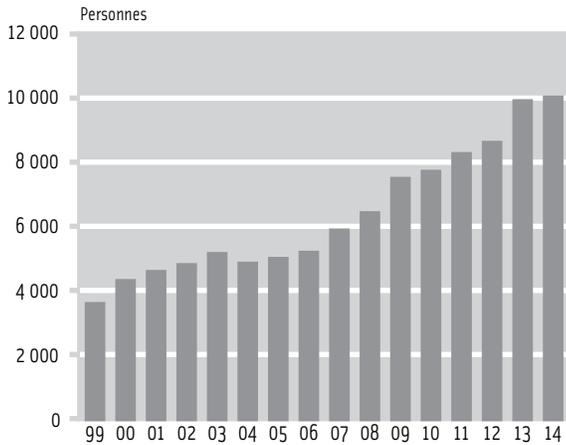
Le sommet des compétences professionnelles de l'an dernier, organisé par le Conseil consultatif économique du premier ministre, a réuni des chefs de file des milieux des affaires, du travail et de l'éducation. Ensemble, ils ont élaboré un plan d'action pour atteindre notre objectif d'accroître la population active du Manitoba de 75 000 personnes.

Aujourd'hui, un grand nombre des emplois à forte demande font partie des métiers spécialisés bien rémunérés.

Depuis 1999, nous avons plus que doublé le nombre de places de formation en apprentissage, et maintenant nous avons franchi une étape très importante. Monsieur le Président, le Manitoba compte aujourd'hui 10 000 apprentis inscrits, un nombre inégalé dans notre histoire.

Mais, il y a encore des personnes qui nous disent que trouver un employeur prêt à les embaucher en tant qu'apprenti est difficile.

Nombre d'apprentis inscrits actifs



Source : Entrepreneuriat, Formation professionnelle et Commerce Manitoba
Remarque : pour l'exercice se terminant le 31 mars

Monsieur le Président, le Budget de 2014 s'attaque à ce problème en accordant un crédit d'impôt amélioré de 5 000 \$ pour encourager les employeurs à embaucher davantage d'apprentis.

De plus, le Budget de 2014 :

- accorde une prime aux employeurs qui embauchent des apprentis pour la première fois;
- offre une bourse de 1 000 \$ aux apprentis qui terminent leur dernière année de formation;
- accroît les fructueux partenariats établis avec le Northern Manitoba Sector Council et des employeurs pour offrir davantage de possibilités de formation en cours d'emploi.

J'ai récemment visité la classe de M. Brian Gebhardt, au Collège Red River, où il enseigne la deuxième année de formation des apprentis briqueteurs. Un des élèves de sa classe m'a dit qu'il avait travaillé pendant des années comme ouvrier non qualifié avant de se rendre compte qu'il pouvait construire une meilleure vie pour sa famille en poursuivant une formation en tant qu'apprenti. Il aurait voulu savoir plus tôt qu'une telle option existait, et il se demande pourquoi des personnes comme lui n'ont pas été davantage encouragées à poursuivre une carrière dans un métier spécialisé.

Le même jour, j'ai aussi rencontré Nina Widmer. Nina est la toute première apprentie briqueteuse de son programme. À l'approche de la Journée internationale des femmes, je ne saurais être plus fière des femmes comme M^{me} Widmer, qui contribuent à éliminer les obstacles et à jeter les bases pour que les femmes soient à même de poursuivre toute carrière qu'elles choisissent.

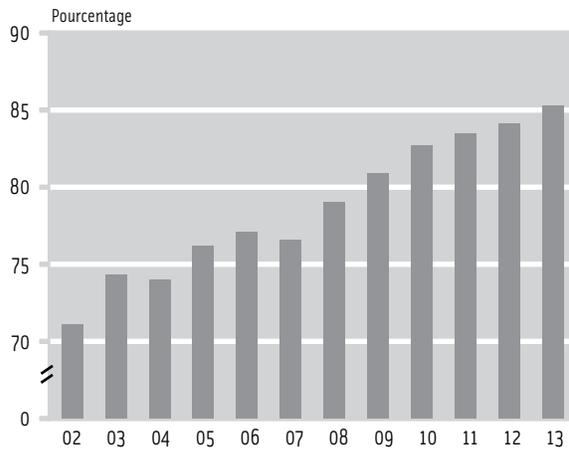
Nous avons appris de personnes comme M. Gebhardt et M^{me} Widmer – que j'ai l'honneur d'accueillir ici aujourd'hui – que nos écoles doivent faire plus pour préparer nos élèves à poursuivre une carrière.

*Nous voulons tous que nos enfants
quittent l'école secondaire en ayant
une bonne idée de ce qu'ils veulent
faire dans la vie et de ce qu'ils
doivent faire pour y réussir.*

Nous voulons tous que nos enfants quittent l'école secondaire en ayant une bonne idée de ce qu'ils veulent faire dans la vie et de ce qu'ils doivent faire pour y réussir. Au cours de l'année à venir :

- nous travaillerons de concert avec les écoles secondaires pour que les élèves soient informés de toutes les possibilités de carrière qui leur sont offertes, et de ce qu'ils doivent faire pour poursuivre la carrière de leur choix. Cela peut inclure, entre autres, de mettre les élèves en contact avec des employeurs qui peuvent leur donner une expérience directe dans la carrière qu'ils envisagent;
- nous accroîtrons les occasions pour les élèves d'avoir une longueur d'avance, en leur offrant la possibilité d'obtenir des crédits d'études postsecondaires pendant qu'ils sont à l'école secondaire;
- et qui plus est, nous leur donnerons davantage de possibilités de terminer une année entière de formation en apprentissage au cours de leurs études secondaires.

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba



Qu'un élève désire devenir charpentier, enseignant, ingénieur ou infirmier, tout commence par une bonne école.

Les réductions budgétaires imposées aux écoles par le gouvernement précédent ont entraîné le licenciement de centaines d'enseignants.

Ce n'est pas notre approche.

Cette année, nous investissons une somme record de 1,2 milliard de dollars dans nos salles de classe et 50 enseignants seront recrutés, afin de réduire le nombre d'élèves par classe et de donner à chacun d'eux l'attention personnelle dont il a besoin pour réussir.

Nous mettons l'accent sur l'essentiel en offrant des programmes d'études révisés en mathématiques et en langues et, dans le cadre de ce budget, nous investissons un million de dollars pour que les élèves acquièrent les aptitudes essentielles en lecture, en écriture et en mathématiques dont ils ont besoin pour réussir.

Ces investissements donnent des résultats.

Il y a dix ans, trois élèves du secondaire sur dix au Manitoba quittaient l'école sans diplôme. Aujourd'hui, notre taux d'obtention de diplôme dépasse 85 %. Monsieur le Président, cela signifie que plus de 2 000 élèves de plus sortent de nos écoles avec un diplôme aujourd'hui.

Il y a encore du travail à faire pour que cette amélioration se poursuive et pour qu'elle se produise dans toutes nos écoles.

Les écoles situées dans les réserves continuent de recevoir des niveaux de financement inférieurs à ceux des autres écoles, et le taux d'obtention de diplôme y est très inférieur à la moyenne. Le Conseil consultatif du premier ministre sur l'éducation, la pauvreté et la citoyenneté a mis l'accent sur l'importance des modèles communautaires pour renforcer l'éducation des Autochtones.

Cette année, le premier ministre prendra la tête d'une délégation de chefs de file des Premières Nations, du monde des affaires et du secteur de l'enseignement postsecondaire, afin de rencontrer des élèves autochtones pour déterminer ce qui fonctionne et pour trouver des façons de travailler ensemble afin de bâtir davantage de ponts vers l'éducation supérieure et vers de bons emplois.

Les jeunes Autochtones représentent la part de notre population qui augmente le plus rapidement. Nous voulons et nous avons besoin que ces élèves réussissent. La réussite de notre économie dépend de notre capacité à réparer cette inégalité historique.

Les emplois d'été sont une très bonne occasion pour les élèves de vivre une expérience de travail concrète. Les investissements effectués dans le cadre du Budget 2014 permettront de créer :

- davantage d'Équipes vertes afin de donner du travail à plus de 1 400 jeunes cet été;
- des camps d'été axés sur les métiers spécialisés qui donneront aux élèves l'occasion de s'amuser tout en acquérant une expérience pratique qui sera utile à leur carrière future;
- les Services pour les coopératives jeunesse, un programme innovateur pour aider les jeunes à créer des entreprises coopératives.

Grâce à leur qualité et à leur dynamisme, les universités et les collèges du Manitoba constituent un pôle d'attraction pour les jeunes. Notre gouvernement a contribué à la reconstruction de chaque campus postsecondaire de la

province, donnant naissance à des immeubles insignes et à des installations réputées.

Alors que le financement de l'enseignement postsecondaire a subi des compressions dans la plupart des provinces, le Budget 2014 prolongera ces investissements en augmentant les subventions de fonctionnement de 2,5 % pour les universités et de 2 % pour les collèges.

Nous croyons en un système d'éducation qui ne comporte aucune « mauvaise porte » ni aucune voie « sans issue ». Il devrait être plus facile pour les étudiants d'obtenir des crédits lorsqu'ils changent de programme ou d'établissement. Une loi sera présentée au cours de la session afin d'intégrer le Conseil de l'enseignement postsecondaire dans le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cela facilitera le passage d'un programme et d'un établissement à un autre et aidera les établissements à répondre plus rapidement aux besoins du marché du travail.

Les universités et les collèges, en collaboration avec les entrepreneurs, jouent un rôle essentiel pour stimuler l'innovation nécessaire à une économie dynamique et en croissance. Notre nouvelle stratégie d'innovation créera les emplois de demain ici même, au Manitoba, en mettant l'accent sur de nouveaux investissements et sur la commercialisation.

Nous voulons encourager les nouvelles entreprises à formuler des idées innovatrices et nous voulons travailler avec les entreprises existantes qui prospèrent, mais qui peuvent se développer encore plus et créer davantage de bons emplois.

Le Budget 2014 prévoit :

- la création de Recherche Manitoba afin de cibler le financement sur les priorités stratégiques selon les directives de chercheurs et d'entrepreneurs;
- le rassemblement de partenaires de l'enseignement postsecondaire afin que, grâce à leurs efforts coordonnés dans le domaine de la propriété intellectuelle, les idées innovatrices des

entrepreneurs du Manitoba puissent plus facilement se traduire en créations d'entreprises et d'emplois;

- un meilleur accès des entreprises manitobaines au capital de risque, en améliorant le crédit d'impôt pour capital de risque de petites entreprises;
- la mise en place de subventions de technologie pour les jeunes entrepreneurs, afin d'aider les jeunes Manitobains qui ont des idées d'entreprise innovantes à réaliser leur rêve chez eux.

Accroître notre main-d'œuvre

Faire croître une économie avec l'un des taux de chômage les plus bas au pays exige de mettre l'accent sur la croissance de la main-d'œuvre.

Les entreprises nous informent que trouver des travailleurs qualifiés est le plus grand obstacle à la croissance.

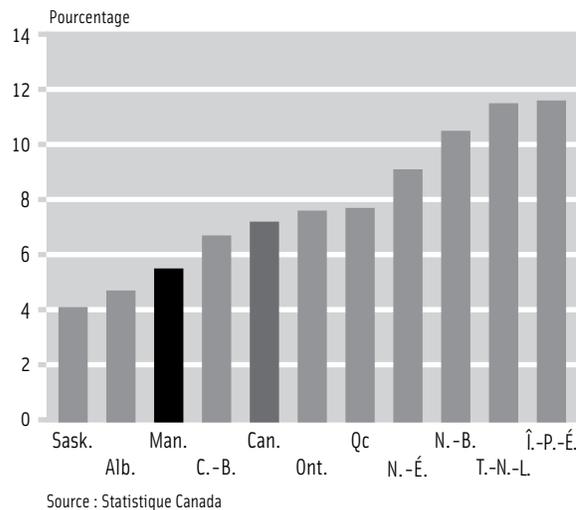
Nous pouvons faire en sorte que davantage de personnes intègrent le marché du travail en encourageant plus de jeunes à rester au Manitoba, en aidant les jeunes Autochtones à réussir et en augmentant les niveaux d'immigration dans la province.

Nous pouvons faire en sorte que davantage de personnes intègrent le marché du travail en encourageant plus de jeunes à rester au Manitoba, en aidant les jeunes Autochtones à réussir et en augmentant les niveaux d'immigration dans la province.

Certaines personnes faisant face à des obstacles à l'emploi sont reléguées au second plan depuis trop longtemps.

Notre économie ne peut pas se permettre de tenir quiconque à l'écart. Aider des personnes à retourner sur le marché du travail, ou à obtenir un premier emploi,

Taux de chômage en 2013



changera la vie de ces dernières et fera croître notre main-d'œuvre.

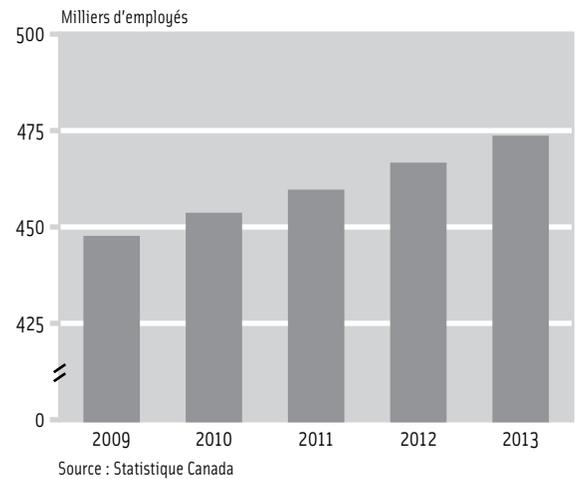
Vendredi dernier, j'ai rencontré au Aboriginal Centre of Winnipeg des étudiants adultes qui m'ont inspirée. J'ai parlé avec des parents qui, pour de nombreuses raisons, n'ont pas terminé leurs études secondaires. Certains ont des emplois peu rémunérés, d'autres reçoivent des prestations d'aide sociale. Tous travaillent fort afin d'améliorer leur vie ainsi que celle de leur famille.

Leur ai demandé ce que nous pouvions faire pour que d'autres puissent plus facilement suivre leur exemple. Ils m'ont parlé de l'élimination des barrières qui se dressent entre l'aide sociale et le marché du travail, de logements sécuritaires et abordables, et de l'importance de savoir où se renseigner sur les formations et les emplois.

Dans le Budget de 2014, le gouvernement lance Manitoba au travail, un nouveau programme en collaboration avec des organismes communautaires, visant à fournir une formation axée sur l'acquisition de compétences fondamentales, ainsi qu'une expérience de travail, aux personnes faisant face à de nombreuses barrières à l'obtention d'un bon emploi.

Monsieur le Président, une personne qui ne bénéficie plus de l'aide sociale parce qu'elle a trouvé un emploi ne devrait pas se trouver dans une situation plus défavorable

Emplois dans le secteur privé



qu'avant. Le Budget de 2014 présente une nouvelle allocation manitobaine pour le loyer, qui augmentera considérablement l'aide au logement destinée aux personnes bénéficiant de l'aide sociale. Celles-ci continueront à avoir droit à cette allocation lors de leur transition vers le marché du travail.

Une fois l'allocation entièrement mise en application, le soutien au loyer pour ceux qui reçoivent l'aide sociale atteindra 75 % du loyer médian du marché.

Monsieur le Président, la réduction de la pauvreté et le soutien à la transition de l'aide sociale au marché du travail ne sont pas seulement des mesures justes. Elles sont également essentielles à la croissance de notre économie.

Augmenter le soutien au loyer n'est qu'une partie de la solution. Les Manitobains et Manitobaines ont besoin de plus de logements abordables. Cette année, nous élargirons notre partenariat fructueux avec la Ville de Winnipeg afin de construire plus d'unités locatives dans le centre-ville, et nous suivrons la même approche à Brandon. Nous poursuivrons notre collaboration avec la Manitoba Metis Federation en vue d'accroître l'offre de logements abordables.

Le Budget de 2014 prévoit l'achèvement de notre plan actuel visant la création de 1 500 logements abordables en plus de 1 500 unités de logement social, ainsi que le commencement du travail concernant 1 000 logements

sociaux et abordables supplémentaires sur une période de trois ans.

L'augmentation du salaire minimum renforce nos efforts visant à accroître le marché du travail. Depuis 1999, notre gouvernement a augmenté le salaire minimum chaque année, aidant ainsi les travailleurs à faible revenu et leur famille. Le salaire minimum augmentera encore en 2014.

Il est essentiel pour un parent qui retourne au travail de savoir que son enfant bénéficie de bons services de garde d'enfants. Depuis 1999, notre gouvernement a ouvert près de 150 garderies. Lorsque j'ai visité de nouvelles garderies à Saint-Vital et à Saint-James, j'ai rencontré des parents rassurés de savoir que leurs enfants bénéficiaient durant la journée d'un environnement exceptionnel pour apprendre et grandir.

Monsieur le Président, le Budget de 2014 prévoit plus de 5,5 millions de dollars pour de nouvelles places et un meilleur financement pour les garderies. Dans les semaines à venir, nous lancerons un nouveau plan pluriannuel visant la construction et l'agrandissement d'un plus grand nombre de garderies, la création de milliers de places additionnelles et l'offre de salaires plus élevés et de formation supplémentaire pour plus de professionnels des services de garde.

Les parents et les éducateurs des jeunes enfants, ainsi que les enseignants et les administrateurs scolaires, nous ont dit que la création de liens plus solides entre nos garderies et nos écoles faciliterait la vie des familles qui travaillent. Nous sommes résolus à renforcer ces liens.

Monsieur le Président, faire en sorte que nous puissions tous participer à la prospérité de notre province signifie croire au potentiel de chacun. Cette année, nous mettrons à profit notre partenariat avec la communauté et des employeurs pour établir au Collège Red River un programme postsecondaire unique au Manitoba pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Grâce à ce programme, nous augmenterons notre main-d'œuvre en nous fondant sur notre nouvelle loi historique, la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains*.

Des entreprises sociales du Manitoba, telles que BUILD ou ImagineAbility, ont fait la preuve de leur capacité à aider des personnes, celles qui auraient pu ne jamais intégrer le marché du travail, à trouver un emploi. Cette année, nous collaborerons avec des entreprises sociales afin d'élaborer une stratégie complète en vue de faire croître le secteur et de créer plus de premiers emplois. Nous appuierons aussi les entreprises communautaires par la création d'un crédit d'impôt amélioré.

Construire une province solide

Les jeunes Manitobains qui commencent à travailler dans un métier spécialisé aujourd'hui se lancent non seulement dans une carrière enrichissante, mais jouent un rôle important dans la construction de notre province.

Et construire notre province est d'une importance capitale aujourd'hui. La reprise économique mondiale a été bien plus lente que prévu, et elle reste fragile.

Si nous n'agissons pas maintenant pour combler nos besoins d'infrastructure, la solidité et la compétitivité de notre économie pourraient être menacées à l'avenir.

Les jeunes Manitobains qui commencent à travailler dans un métier spécialisé aujourd'hui se lancent non seulement dans une carrière enrichissante, mais jouent un rôle important dans la construction de notre province.

En investissant dans l'infrastructure maintenant, nous créerons de bons emplois, nous aiderons les jeunes à commencer leur carrière ici même, et nous mettrons notre économie sur la bonne voie.

Monsieur le Président, le gouvernement lance dans le Budget de 2014 un plan historique de 5,5 milliards de dollars pour la construction et le renouvellement de l'infrastructure de notre province.

L'année dernière, la taxe de vente provinciale a été augmentée d'un cent par dollar.

Notre nouveau plan investit considérablement plus dans l'infrastructure de base que les recettes générées par ce nouveau point de TVP, bien au-delà du niveau d'investissement précédent.

Cette décision nous permet de renforcer nos principaux axes commerciaux, de mieux protéger la population contre les inondations et d'améliorer l'infrastructure municipale nécessaire à la croissance provinciale.

Le gouvernement fédéral a également reconnu l'importance de la modernisation de l'infrastructure en lançant le nouveau plan Chantiers Canada qui fournira à tous les ordres de gouvernement la possibilité de travailler ensemble à des priorités partagées.

En investissant dans l'infrastructure maintenant, nous créerons de bons emplois, nous aiderons les jeunes à commencer leur carrière ici même, et nous mettrons notre économie sur la bonne voie.

Lors des tables rondes organisées dans l'ensemble de la province – de Thompson à Dauphin, en passant par Brandon – les Manitobains et Manitobaines nous ont fait part de leurs priorités pour les investissements en infrastructure.

Ils nous ont indiqué que des investissements dans l'infrastructure de base permettraient de créer des emplois, d'accroître les échanges commerciaux et de renforcer la compétitivité de notre économie.

Ils nous ont dit que nous avons besoin d'un plan pluriannuel afin de donner à l'industrie le temps de se mobiliser et la flexibilité de reporter des fonds.

Plan quinquennal de renouvellement de l'infrastructure en chiffres

Le Conference Board du Canada a fait les prévisions suivantes concernant les avantages du nouveau plan manitobain de 5,5 milliards de dollars pour l'infrastructure de base :

- Stimulation de l'économie – 6,3 milliards de dollars
- Emplois créés – 58 900
- Stimulation des exportations – 5,4 milliards de dollars
- Mises en chantier d'habitations – 2 100
- Stimulation des ventes au détail – 1,4 milliard de dollars

Ils nous ont aussi demandé de rendre compte clairement de la manière dont les sommes allouées à l'infrastructure étaient dépensées.

Monsieur le Président, nous les avons écoutés, et nous suivons ces conseils.

Selon le Conference Board du Canada, notre plan créera presque 60 000 emplois et donnera une poussée de 6,3 milliards de dollars à l'économie.

Notre situation au cœur de l'Amérique du Nord est aussi stratégique à l'heure actuelle qu'elle l'était il y a un siècle.

L'amélioration de notre réseau routier est indispensable à notre prospérité à long terme. Il en résultera un déplacement plus efficace et plus fiable des marchandises vers les marchés et cela attirera des investissements et des visiteurs au Manitoba.

Des investissements majeurs établiront de meilleurs liens entre nos collectivités et renforceront nos principaux couloirs commerciaux. Ils viseront notamment les routes 10 et 75 vers les États-Unis, la route Transcanadienne vers l'est et l'ouest, la route 6 vers le nord du Manitoba, la partie sud-ouest de la route périphérique et une nouvelle route de contournement d'Headingley.

Monsieur le Président, dans le Budget de 2014, le gouvernement poursuit également :

- le repavage de la route 12, pour que les familles de Sainte-Anne et de Steinbach bénéficient d'un meilleur accès à la route Transcanadienne, et la reconstruction du pont du canal de dérivation de la rivière Seine;
- les plans d'un nouvel échangeur sur la route périphérique Nord, au croisement avec la route 59, afin d'améliorer la sécurité, de décongestionner l'intersection et d'ajouter une passerelle pour piétons à l'un des carrefours les plus fréquentés du Manitoba.

Un bon nombre de nos investissements appuient l'aménagement de notre terminal intermodal. CentrePort Canada donne accès au transport aérien, routier et ferroviaire et à des terrains à usage industriel. Plus de 30 entreprises s'y sont déjà établies ou sont en train d'y développer de nouvelles activités.

La Province investit afin d'étendre les services d'eaux usées à CentrePort, et nous travaillerons avec le gouvernement fédéral et des partenaires municipaux afin de donner la priorité à la construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau pour Headingley, CentrePort et les collectivités environnantes. Cette année, nous mettrons aussi en place de nouveaux outils d'aménagement du territoire afin de simplifier l'approbation des projets de mise en valeur industrielle à CentrePort. Nous prévoyons également de travailler avec CentrePort à la mise en place d'une installation ferroviaire commune.

Investir dans la protection contre les inondations est une décision intelligente.

La construction du canal de dérivation a coûté 63 millions de dollars et son agrandissement, 665 millions de plus, mais il a déjà permis d'éviter plus de 30 milliards de dollars de dommages.

Récemment, M. Curwin Friesen m'a expliqué à quel point l'inondation de la route 75 a perturbé les activités de son imprimerie d'Altona. Notre plan visant à mettre la route 75 aux normes anti-inondation des autoroutes inter-États lui permettra de livrer ses marchandises à ses clients du Sud sans devoir subir ces bouleversements récurrents.

Il y a 50 ans, le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a pris la décision visionnaire, mais controversée, de construire le canal de dérivation en vue de protéger les foyers contre les inondations de la rivière Rouge.

La construction du canal de dérivation a coûté 63 millions de dollars et son agrandissement, 665 millions de plus, mais il a déjà permis d'éviter plus de 30 milliards de dollars de dommages.

Investir dans la protection contre les inondations est une décision intelligente.

Aujourd'hui, notre défi consiste à appliquer les leçons tirées du canal de dérivation à une nouvelle réalité faite d'inondations plus fréquentes et plus dispersées.

Notre plan sur cinq ans prévoit des investissements pour :

- la construction d'un nouvel ouvrage régulateur de sortie et d'un canal permanent pour diminuer la pression le long du lac Manitoba et du lac St. Martin;
- la remise en état et l'amélioration du canal de dérivation Portage et la modernisation de l'ouvrage régulateur;
- la protection d'un plus grand nombre de collectivités contre les inondations, avec la mise en place de digues permanentes.

Nous savons que les administrations municipales ne peuvent pas faire face à elles seules aux défis liés à l'infrastructure. Tous les ordres de gouvernement doivent participer. Les Manitobains et Manitobaines n'en attendent pas moins.

La croissance des collectivités repose sur une solide infrastructure locale, comme de bonnes routes et de l'eau propre.

Notre plan sur cinq ans prévoit un investissement de 250 millions de dollars, en partenariat avec la Ville de Winnipeg, afin de renouveler et d'améliorer les routes de Winnipeg.

Notre plan sur cinq ans prévoit un investissement de 250 millions de dollars, en partenariat avec la Ville de Winnipeg, afin de renouveler et d'améliorer les routes de Winnipeg. Des axes principaux, comme le chemin Pembina, la route 90, des rues autour de Polo Park et le boulevard Lagimodière seront substantiellement améliorés, ainsi que de nombreuses rues résidentielles dans l'ensemble de la ville.

La Province est toujours résolue à participer à la deuxième phase de la construction du corridor de transport en commun rapide en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement.

À Brandon, nous collaborerons à faire progresser le réaménagement du passage supérieur Daly et l'amélioration de l'avenue Victoria.

Au cours des cinq prochaines années, nous investirons plus de 75 millions de dollars dans les routes et les ponts municipaux afin que les nombreuses collectivités de la province puissent continuer de grandir.

L'eau propre est une nécessité de base. En raison de leur population croissante et de leurs entreprises en pleine expansion, de nombreuses collectivités municipales doivent moderniser et élargir leurs installations d'assainissement. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement du Manitoba travaillera avec les municipalités et le gouvernement fédéral afin de mettre à niveau ou de remplacer les installations de traitement des eaux usées de collectivités telles Portage-la-Prairie, Thompson, Selkirk et Virden.

Ces investissements dans l'infrastructure de base sont essentiels pour garantir notre prospérité future.

Tout comme les investissements qui contribuent au développement de nos abondantes ressources hydroélectriques.

Il y a plusieurs générations, les Manitobains et Manitobaines ont reconnu le potentiel considérable de l'hydroélectricité.

Des décennies plus tard, nous profitons toujours des bienfaits que procure une hydroélectricité propre, renouvelable et abordable.

Mais du fait de la croissance de notre économie et de notre population, notre production d'électricité ne parviendra plus à couvrir nos besoins d'ici une dizaine d'années environ.

Il faut des années pour planifier la mise en place de nouveaux barrages et mener leur construction à bien. Nous devons entamer le processus maintenant pour être certains d'avoir l'électricité requise lorsque les nouvelles familles et les nouvelles entreprises en auront besoin.

Certains disent que nous devrions négliger l'avantage que nous confèrent nos ressources d'hydroélectricité naturelles et nous tourner plutôt vers les carburants fossiles.

Mais une telle approche créerait des emplois dans d'autres provinces, et non au Manitoba. De plus, les contribuables se retrouveraient à la merci d'un marché du gaz naturel instable.

À l'inverse, développer nos ressources hydroélectriques créerait des emplois ici même, au Manitoba, et c'est ce que nous ferons.

Monsieur le Président, Hydro-Manitoba vient d'annoncer, la semaine dernière, une nouvelle vente importante d'énergie au Wisconsin, portant ainsi la valeur totale de nos contrats d'exportation signés depuis 2010 à plus de neuf milliards de dollars.

Grâce à de telles ventes à l'exportation et à une nouvelle capacité de production, nous répondrons aux besoins en

électricité de notre économie croissante et maintiendrons nos tarifs abordables à long terme.

Churchill est la porte d'entrée du Manitoba sur l'Arctique. Des mesures législatives devant cette Chambre établiront un nouvel organisme afin de favoriser les investissements, la création d'emplois et la croissance dans toute la région de la baie d'Hudson.

Le Manitoba continue d'être l'un des endroits les plus attrayants pour l'exploration minière, et le Budget de 2014 prévoit l'amélioration de mesures incitatives pour le développement de ce secteur. Nous continuerons à travailler avec le conseil consultatif pour le secteur minier, et nous réunirons l'industrie et les Premières Nations afin de faire avancer les plans concernant la formation, les emplois et le développement commercial.

Le Budget de 2014 prévoit le renouvellement du First Peoples Economic Growth Fund, un important partenariat avec l'Assembly of Manitoba Chiefs. Jusqu'à présent, les investissements provenant de ce fonds ont créé près de 500 emplois et ont permis de mobiliser plus de 55 millions de dollars.

Cette année, nous célébrons l'année internationale de l'agriculture familiale. De nouvelles initiatives seront mises en place afin de promouvoir les aliments produits au Manitoba et les producteurs manitobains.

Le Budget de 2014 double le financement pour le Programme de partenariat pour la croissance, une collaboration réussie avec l'Association des municipalités du Manitoba qui appuie le développement économique communautaire dans les régions rurales du Manitoba.

S'appuyant sur l'impulsion résultant de la création de Cereals Canada et de l'établissement de son siège social à Winnipeg, la Province collaborera avec le secteur céréalier afin de créer une plaque tournante des innovations céréalières mondialement reconnue. Celle-ci se concentrera sur des activités de recherche et de développement de pointe, de commercialisation et de création d'emplois pour faire croître l'industrie céréalière du Manitoba et du Canada.

Et tandis que notre industrie du porc est aux prises avec de nouvelles menaces sanitaires, nous continuerons de collaborer avec le Conseil manitobain du porc et les fermes touchées à la détection rapide et à la sécurité biologique. Au cours de cette session, de nouvelles mesures législatives nous aideront à répondre plus rapidement à l'émergence de maladies.

Le Budget de 2014 crée des emplois verts en augmentant de plus de deux fois notre investissement dans la production de biomasse.

Cette année, nous investirons des ressources additionnelles dans l'amélioration des parcs provinciaux et dans la protection du lac Winnipeg. Et de nouveaux projets de loi seront déposés afin de réduire l'exposition aux pesticides chimiques de synthèse pour pelouse, et pour protéger davantage nos tourbières boréales riches en carbone, offrant ainsi d'importants avantages sur le plan du réchauffement climatique.

La protection des grands espaces de la province et la mise à profit des nombreuses possibilités offertes aideront à faire du Manitoba un endroit encore plus attrayant pour les familles.

Investissement dans les services de première ligne

La dernière fois que le Manitoba a fait face à une récession, des places à la Faculté de médecine ont été éliminées, des infirmières mises à pied et des listes d'attente allongées.

Notre gouvernement rejette les appels renouvelés en faveur d'un système de santé à deux vitesses. Nous protégerons les soins de santé publique universels pour les familles manitobaines afin qu'ils soient là quand elles en auront besoin.

Le gouvernement de l'époque a essayé de privatiser les soins à domicile, a imposé des tickets modérateurs et a permis à certaines personnes de s'acheter une place à la tête de la liste d'attente pour une opération, un geste qui enfreignait la loi et qui a coûté aux contribuables manitobains plus de deux millions de dollars en amendes infligées en vertu de la Loi canadienne sur la santé.

Malgré le fait que ces mesures n'ont pas fonctionné alors, certains disent toujours que le système de soins de santé à l'américaine est ce dont nous avons besoin.

Monsieur le Président, notre gouvernement rejette les appels renouvelés en faveur d'un système de santé à deux vitesses. Nous protégerons les soins de santé publique universels pour les familles manitobaines afin qu'ils soient là quand elles en auront besoin.

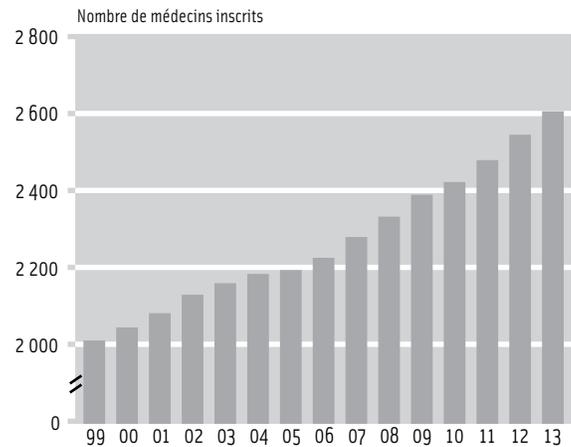
Notre bilan est éloquent :

- nous avons formé et recruté plus de professionnels de la santé : il y a maintenant 3 500 infirmières et 500 médecins de plus au Manitoba qu'en 1999;
- nous avons mis à niveau plus de 100 établissements de santé;
- nous avons réduit les temps d'attente afin que les patients puissent accéder aux soins plus rapidement, tout en introduisant plus de services de santé dans des collectivités rurales;
- nous avons réduit le nombre d'offices régionaux de la santé et réinvesti les épargnes réalisées afin d'offrir des médicaments contre le cancer gratuitement.

Dans le Budget 2014, le gouvernement améliorera les soins de santé des Manitobains et Manitobaines en prenant les mesures suivantes :

- la facilitation de l'accès à un médecin de famille, grâce au recrutement de plus de médecins et d'infirmières auxiliaires et à l'ouverture de cliniques, comme le centre d'accès communautaire de l'hôpital Grace et les cliniques express à Saint-Vital et à Seven Oaks;

Médecins exerçant au Manitoba



Source : Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba

- la construction dans les régions rurales du Manitoba, notamment de cliniques à Swan River et à Steinbach, d'un service d'imagerie par résonance magnétique à Dauphin, d'un poste d'ambulances à Île-des-Chênes, de centres Action cancer dans le Nord et d'une clinique mobile qui se rendra dans de petites collectivités du Sud, ainsi que le réaménagement d'une salle d'urgence à Dauphin;
- l'offre de meilleures options de soins pour les personnes âgées, grâce aux foyers de soins personnels de Winnipeg, de Morden et de Lac-du-Bonnet, et à des améliorations aux soins à domicile;
- le lancement d'un programme postsecondaire de travailleurs paramédicaux de soins avancés;
- l'allocation continue de fonds pour des mises à niveau des gicleurs et de la prévention des incendies dans les établissements de soins de la santé, d'après des conseils de pompiers et de membres du nouveau groupe de travail sur la prévention des incendies.

Les Manitobains et Manitobaines méritent de se sentir en sécurité chez eux et dans leurs quartiers. Le programme de cadets du Service de police de Winnipeg représente une excellente réussite et le Budget 2014 comprend des ressources qui aideront la ville de Thompson à établir son propre programme d'agents de sécurité communautaire.

Cette année, nous mettrons de nouveau l'accent sur l'accélération des réponses au sein de notre système judiciaire pour que les victimes soient protégées et que les contrevenants subissent les conséquences appropriées.

Monsieur le Président, le meurtre de Phoenix Sinclair était horrible et tous ceux qui ont entendu l'histoire de sa courte existence marquée par la brutalité ont été touchés.

Au cours des dernières années, nous avons pris des mesures pour amener le système de protection de l'enfance à collaborer avec les familles avant que celles-ci soient en situation de crise et pour que la protection des enfants vulnérables soit la priorité absolue.

Aujourd'hui, un plus grand nombre de travailleurs sociaux, ayant reçu plus de formation et disposant de meilleurs outils, travaillent à la protection des enfants à risque.

Le commissaire Ted Hughes a récemment fait des recommandations visant l'avancement des efforts de prévention précoce, notamment en s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et de l'éclatement familial. Grâce à des investissements majeurs dans les allocations pour le loyer, la garde d'enfants et le logement abordable, le Budget 2014 pose des gestes concrets dans le cadre de ces questions fondamentales.

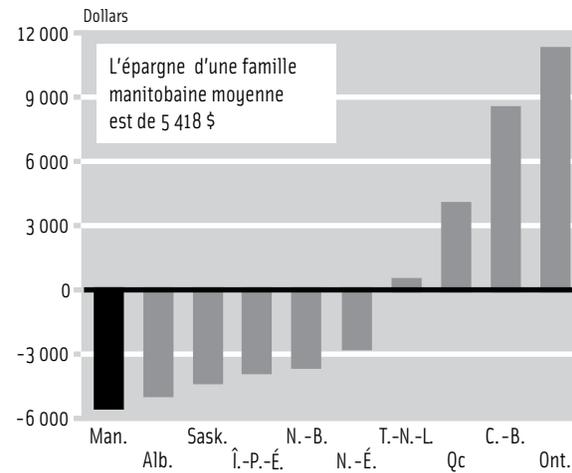
Améliorer la vie des familles manitobaines

Monsieur le Président, de plus en plus de personnes choisissent de s'établir au Manitoba en raison de la qualité de vie élevée à coût abordable de notre province.

Le Manitoba est l'endroit le plus abordable au Canada pour les familles. Lorsqu'on additionne les taxes, les impôts et les dépenses de base des ménages, une famille manitobaine moyenne économise plus de 5 400 \$, comparativement à la moyenne nationale.

En 2014, les familles manitobaines bénéficieront une fois encore des factures d'électricité, de chauffage et d'assurance automobile les plus basses au Canada – une garantie protégée par la loi et rendue possible du fait que les fournisseurs de ces services sont des entreprises publiques.

Épargne sur les taxes et impôts et sur les dépenses de base des ménages



Source : Finances Manitoba
Remarque : la moyenne nationale du coût des taxes et impôts provinciaux et des dépenses ménagères de base est de 31 578 \$

Tous les conducteurs manitobains sont conscients des dangers de la conduite en hiver, surtout cette année. Monsieur le Président, la Société d'assurance publique du Manitoba offrira bientôt un nouveau programme de prêt à faible coût pour aider les familles à acheter des pneus d'hiver.

Pour la plupart des familles, l'achat d'une maison constitue la plus grosse dépense de leur vie. De nouvelles dispositions législatives protégeront les consommateurs au moment d'entreprendre des réparations domiciliaires et d'acheter ou de vendre une maison.

De nouvelles règles de protection des consommateurs permettront aussi de protéger les familles des promotions trompeuses ayant trait à la câblodistribution, à Internet et aux téléphones cellulaires.

À Churchill, j'ai rencontré une femme qui, comme bon nombre de nos concitoyens, fait du travail bénévole pour aider ses voisins. Elle participe à la gestion de la banque d'alimentation locale et m'a fait part des difficultés auxquelles sont confrontées les familles du Nord. Quand une seule orange peut coûter près de deux dollars, et quatre litres de lait, plus de dix dollars, donner à ses enfants des repas nutritifs peut imposer des choix impossibles.

Dans le cadre de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, nous aidons les collectivités à produire des aliments sains à l'échelle locale. Cette année, nous prendrons des mesures pour que les aliments sains, y compris le lait, soient offerts à des prix plus abordables dans les collectivités manitobaines les plus éloignées.

Notre gouvernement a toujours cherché à faciliter la vie des familles de la manière la plus sensée possible, entre autres, en faisant en sorte que l'année scolaire commence après la fête du Travail et en harmonisant les dates des journées de perfectionnement professionnel dans les divisions scolaires. Cette année, nous entamerons une conversation avec les familles afin de déterminer d'autres moyens qui pourraient les aider à atteindre un meilleur équilibre travail-vie.

Grâce à nos réductions de taxes et d'impôts depuis 1999, les familles et les entreprises du Manitoba épargneront plus d'un milliard de dollars en 2014. Une famille moyenne pourra économiser 3 800 \$ cette année.

Le Budget de 2014 marquera la première année de notre plan visant à exempter les personnes âgées de la taxe scolaire d'ici 2016. Tous les propriétaires âgés pourront présenter une demande de remboursement de la taxe scolaire, et ce, jusqu'à concurrence de 235 \$ cette année, ce qui s'ajoutera aux 1 100 \$ en crédits d'impôt foncier pour l'éducation déjà en place. Monsieur le Président, cette mesure exemptera 7 200 aînés de plus de la taxe scolaire.

Tous les propriétaires âgés pourront présenter une demande de remboursement de la taxe scolaire, et ce, jusqu'à concurrence de 235 \$ cette année, ce qui s'ajoutera aux 1 100 \$ en crédits d'impôt foncier pour l'éducation déjà en place. Cette mesure exemptera 7 200 aînés de plus de la taxe scolaire.

Nous procéderons d'une manière équitable, en veillant à ce que les propriétaires de résidences de luxe ne bénéficient pas d'un avantage disproportionné.

À partir de 2014, l'exemption de base de l'impôt sur le revenu augmente de 250 \$. Au cours des quatre dernières années, cette exemption a été augmentée de 1 000 \$, ce qui est avantageux pour tous les contribuables et permet à 22 000 Manitobains et Manitobaines à faible revenu d'être exemptés d'impôt.

Depuis 1999, nous sommes passés de la province où l'impôt sur les petites entreprises était le plus élevé à la seule province canadienne qui offre une exonération d'impôt à ces entreprises. Monsieur le Président, 12 000 entreprises manitobaines ne paient maintenant aucun impôt sur le revenu des sociétés.

Nous croyons que toutes les personnes ayant gagné une pension de retraite méritent de vivre avec dignité une fois qu'elles arrêtent de travailler. Nous sommes toujours en faveur d'une bonification modeste et graduelle, et intégralement capitalisée, du Régime de pensions du Canada et nous continuerons à travailler de concert avec les autres provinces en vue d'atteindre cet objectif.

Une méthode de gouvernement équilibrée et innovatrice

Le ralentissement économique qui se poursuit a exercé une lourde pression financière sur tous les gouvernements au Canada et dans le monde entier.

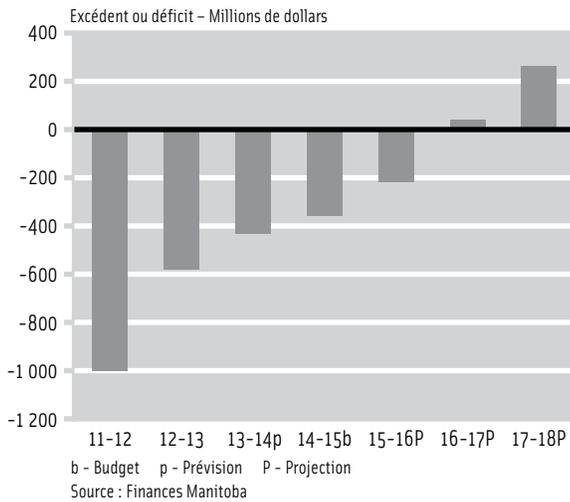
Le Manitoba fait face à une autre pression causée par la perte imprévue de 100 millions de dollars en transferts fédéraux en raison de l'ajustement à la baisse contesté des estimations de la population manitobaine.

Certains ont réclamé des réductions à courte vue qui nuiraient aux familles et à notre économie.

Nous adoptons une approche équilibrée axée sur les emplois et la croissance.

Depuis le début de la récession mondiale, notre gouvernement a alloué au remboursement de la dette une

Retour à l'équilibre



somme d'un demi-milliard de dollars prélevée du fonds de réserve en cas d'imprévu. Les frais de service de la dette sont passés de plus de 13 cents par dollar à l'arrivée de ce gouvernement à 6 cents.

Nous sommes bien partis pour retourner à l'équilibre budgétaire en 2016, et le résultat net de cette année devrait être supérieur de 86 millions de dollars aux prévisions budgétaires.

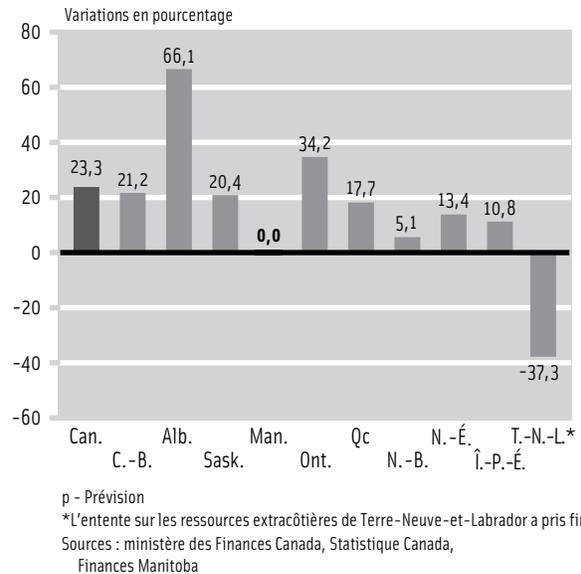
Les Manitobains et Manitobaines s'attendent à des services publics excellents et ils les méritent. Ils s'attendent aussi à ce que le gouvernement dépense l'argent des contribuables de manière judicieuse afin que ces services soient fournis le plus efficacement possible.

Nous rejetons les réductions généralisées qui pourraient être avantageuses pour les résultats financiers du gouvernement aujourd'hui, mais qui auraient des répercussions négatives à long terme sur les familles.

Nous avons opté pour un équilibre qui favorise les gains d'efficacité tout en réinvestissant les économies réalisées dans les services de première ligne dont dépend la population manitobaine.

Depuis le début du ralentissement économique mondial, nous avons pris des mesures pour réaliser des économies et fournir des services d'une manière plus efficace :

Croissance des principaux transferts fédéraux, 2009-2010 à 2014-2015p



- nous avons éliminé 370 postes de la fonction publique. Nous sommes donc plus qu'à mi-chemin de notre plan d'élimination de 600 postes;
- nous avons fusionné la Société des alcools du Manitoba et la Corporation manitobaine des loteries;
- nous avons réduit le nombre d'offices régionaux de la santé, qui est passé de 13 à 5;
- nous avons fusionné 48 municipalités, qui sont passées au nombre de 23;
- nous avons collaboré avec le secteur privé en vue de moderniser l'Office d'enregistrement des titres et des instruments.

Cette année, nous ajouterons à ces mesures :

- le gel ou la réduction du budget de neuf ministères;
- la mise en place de limites quant aux dépenses organisationnelles de tous les offices régionaux de la santé;
- l'établissement d'une limite de 2 % à la croissance des dépenses gouvernementales, afin que le coût du gouvernement n'augmente pas plus rapidement que notre économie;

L'assise financière solide du Manitoba :

- le rapport entre la dette nette et le PIB est meilleur que la moyenne canadienne, tout comme celui entre le déficit net et le PIB;
 - les dépenses en pourcentage du PIB sont à la baisse;
 - la cote de crédit est toujours excellente.
- la fixation d'un plafond pour les dépenses administratives des divisions scolaires.

Ces mesures ne sont pas suffisantes.

Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai nommé M. Rob Despins, de Standard Aero, à la tête d'un nouveau conseil de gestion allégée qui nous conseillera sur l'optimisation de la prestation des services publics.

Bon nombre d'entreprises mettent en œuvre des stratégies de gestion allégée pour améliorer leur productivité tout en fournissant à leurs clients de meilleurs produits et services.

Notre gouvernement vise les mêmes objectifs. Nous avons appliqué ces stratégies à notre système de soins de santé et nous avons ainsi réduit le coût des médicaments et trouvé des moyens pour aider les infirmiers et infirmières à consacrer moins de temps aux tâches administratives et plus de temps au chevet de leurs patients.

Quand je parle avec nos fonctionnaires, je suis toujours impressionnée par leur souci de l'excellence. Chaque jour, ils cherchent à trouver des façons de mieux servir les Manitobains et Manitobaines, et ils ont beaucoup d'idées sur la manière de simplifier les procédures au sein du gouvernement. Nous voulons entendre ces idées directement et agir en conséquence.

La gestion allégée ne consiste pas à demander aux mêmes personnes de travailler plus et avec moins de moyens. Il n'est pas non plus question de réduire les services offerts aux Manitobains et aux Manitobaines. Il s'agit de trouver des manières de fournir de meilleurs services tout en optimisant les résultats, et ce, en mettant la priorité sur ce qui fait réellement la différence.

Conclusion

Cette année s'annonce particulièrement exceptionnelle pour donner à la province l'occasion de présenter ce qu'elle a de mieux à offrir au reste du Canada et au monde entier :

- cette semaine, des jeunes de toute notre province participent aux Jeux du Manitoba, ce qui leur donne l'occasion de poursuivre leurs rêves tout en améliorant leurs compétences;
- plus tard ce mois-ci, le Manitoba aura l'honneur d'accueillir les prix Juno de 2014, qui mettront en vedette les excellents talents musicaux de la région;
- cet été, l'incroyable rénovation du parc Assiniboine, dont la popularité ne cesse de croître auprès des familles et des touristes, franchira une autre étape importante avec l'ouverture de l'exposition sur les ours polaires de renommée internationale, Voyage à Churchill;
- plus tard cet automne, le Musée canadien des droits de la personne, un centre interactif dédié à la préservation, à l'éducation et au leadership dans le domaine des droits de la personne, ouvrira ses portes. Le grand rêve du regretté Izzy Asper sera enfin réalisé.

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, nous nous rappelons l'héritage de nos anciens combattants, dont le sacrifice a établi la base de la liberté et de la prospérité dont nous profitons aujourd'hui.

Les Manitobains et Manitobaines peuvent être fiers de ce qui a été accompli au cours de la décennie écoulée : de meilleures écoles, de meilleures routes et un système de soins de santé sur lequel la population sait qu'elle peut compter.

Rien de tout cela n'est arrivé par hasard. Les familles, les entreprises et le gouvernement du Manitoba ont uni leurs efforts pour tracer la voie à suivre dans cette période d'incertitude.

Nous ne sommes toutefois pas à l'abri des risques.

L'économie mondiale n'est toujours pas rétablie, et certains renouvellent les appels en faveur de coupures irresponsables qui freineraient notre reprise économique et qui entraîneraient des pertes d'emplois.

Nous refusons de mettre notre avenir en danger en écoutant ces appels. Nous bâtirons un Manitoba où nos enfants, eux aussi, seront fiers de vivre.

Monsieur le Président, je suis fier de déposer le Budget de 2014 : un budget qui prévoit des investissements stratégiques afin de créer de bons emplois et de poursuivre notre croissance soutenue. En travaillant ensemble, nous ferons en sorte que l'avenir du Manitoba demeure prometteur.